

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EUROMEDIS GROUPE à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 50 000 € en date du 25 janvier 2016

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions EUROMEDIS GROUPE : 29 049
- Solde en espèce du compte de liquidité : 41 122,70 €